

Depuis 1982, l'association Chorales en Charente fédère et forme des choristes de tous niveaux pour l'exécution publique des œuvres du grand répertoire avec la participation de solistes et de musiciens professionnels

En 2018, un nouveau bureau, de nouveaux administrateurs, une nouvelle équipe musicale, un nouveau lieu de répétition, c'est une nouvelle génération pleine de projets qui prend le relais de la première génération fondatrice.

L'ouverture à toutes et à tous est la plus complète puisque la participation individuelle au chœur n'est assortie d'aucune contrainte d'expérience ou de connaissance technique.

Le rythme des répétitions sur la base d'un samedi après-midi et soir, en moyenne toutes les trois semaines hors vacances scolaires, a l'avantage de rassembler aussi bien des choristes charentais qui ont d'autres activités musicales locales dans la semaine que ceux qui reviennent dans leur département pendant le week-end.

C'est aussi un temps d'opportunité de loisir musical de fin de semaine pour celles et ceux dont les horaires professionnels ou étudiants sont contraignants.

L'apprentissage des œuvres entre les répétitions est maintenant disponible sous formes de fichiers- sons par pupitres qui permettent un entraînement individuel préparatoire aux répétitions.

Venez partager l'opportunité de pratiquer votre passion pour le chant choral et l'interprétation collective d'œuvres de musique classique ou contemporaine, de chants sacrés et de chœurs d'opéras.

**Le Président Francis Guérin**  
**Le chef de chœur, Michel Esparre**  
**et tous les choristes**  
**vous souhaitent la bienvenue**

**Début des répétitions**  
**Samedi 29 septembre 2018**

**Lieux des répétitions :**  
Amphithéâtre du Lycée Saint-Paul  
à Angoulême

**Calendrier prévisionnel des répétitions :**

29/09/18, 20/10/18, 10/11/18, 01/12/18, 15/12/18,  
12/01/19, 02/02/19, 16/02/19, 09/03/19, 23/03/19,  
06/04/19, 27/04/19, 11/05/19, 25/05/19,

début juin 2019 à préciser.

**Horaires des répétitions :**

samedi 15h30-18h30 puis 20h00-22h00

**Programme musical :**

Italien et vénitien. Gloria de Vivaldi.

**Prévision concerts :**  
**14, 15 et 16 juin 2019**

Sous réserve de modifications  
en cours de saison

Chorales en Charente  
Association Loi 1901  
Siret : 484 193 925 00019 - APE : 9001Z  
Siège social : 16000 Angoulême

**Correspondance et administration :**  
**CHORALES EN CHARENTE**  
**Chez M. Francis Guérin - 4 rue de la Croix Quentin**  
**16200 Sainte Sévère**

<http://chorales-en-charente.monsite-orange.fr>  
[chorales-en-charente@orange.fr](mailto:chorales-en-charente@orange.fr)  
05 45 32 04 33 / 06 76 82 39 21

## **DEVENIR CHORISTE** **pour la saison 2018-2019**

Concerts d'airs et chœurs Italiens et Vénitiens

**VIVALDI : « Gloria »**

Rossini : « Le carnaval de Venise »  
Et autres...



**L'association Chorales en Charente**  
**fédère et forme des choristes de tous**  
**niveaux pour l'exécution publique des**  
**œuvres du grand répertoire avec la**  
**participation de solistes et de**  
**musiciens professionnels**

plus d'informations

<http://chorales-en-charente.monsite-orange.fr>

[chorales-en-charente@orange.fr](mailto:chorales-en-charente@orange.fr)

Imprimé par nos soins  
Ne pas jeter sur la voie publique



Chorales en Charente  
 Association Loi 1901 - Siret : 484 193 925 00019 - APE : 9001Z  
 Siège social : Place Henri Dunant - 16000 Angoulême

**Correspondance et administration :**  
 Chez M. Francis Guérin - 4 rue de la Croix Quentin  
 16200 Sainte Sévère

<http://chorales-en-charente.monsite-orange.fr>  
[chorales-en-charente@orange.fr](mailto:chorales-en-charente@orange.fr)  
 05 45 32 04 33 / 06 76 82 39 21

Ne pas oublier  
 la photo récente.  
 Merci

**Inscription et cotisation pour la saison musicale  
 du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Tel fixe.....Tel portable.....

Adresse courriel/mail.....

Divers.....

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom.....

Qualité.....Tel .....

Précisez svp le nom de votre pupitre en l'entourant d'un trait ou en rayant les autres :

SOPRANE
ALTO
TENOR
BASSE
NE SAIT PAS

Je déclare adhérer aux conditions d'inscription à la chorale :

1. Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'association et y adhérer
2. Mes noms, prénoms et communes de résidence ainsi que mes numéros de tel et mon adresse mail figureront dans l'annuaire interne des choristes de la saison 2018-2019
3. J'autorise l'association « Chorales en Charente » à utiliser mon image personnelle pour les besoins de la communication et de la promotion des activités artistiques et associatives de la chorale auprès du grand public et des partenaires privés et institutionnels.

Choix du règlement à l'ordre de « Chorales en Charente » :

Règlement en une seule fois..... soit un chèque de 100 euros

Règlement en deux échéances..... soit 2 chèques de 50 euros

Bon pour accord

Date

Signature

Merci de noter que les fichiers et les listes de diffusion de la saison 2017/2018 seront désactivés à la date 20/10/18